

# BULLETIN MUNICIPAL

ANNÉE 2018, N° 09 31 OCTOBRE 2018

## MOT DU MAIRE

**B**onjour chères citoyennes et chers citoyens,

Le résultat des élections provinciales 2018 dans notre municipalité est celui-ci : 261 votes soit 72,70 % des votes exprimés pour Pascal Bérubé.

Bravo à monsieur Bérubé, député de notre circonscription électorale provinciale.

Le 9 octobre dernier au bureau municipal s'est tenue une rencontre afin de former un comité de bénévoles en vue des festivités des fêtes du 150<sup>e</sup> de Baie-des-Sables qui se tiendront du 20 au 28 juillet 2019.

Plusieurs personnes ont manifesté le désir de se joindre au comité organisateur afin de faire de cette fête une réussite.

Le 18 mai dernier, nous vous avons informé de notre rencontre avec la direction de la Caisse Desjardins de Mont-Joli-Est de la Mitis. Le débat était de partager des défis dans un contexte de grands changements au niveau des services financiers. Plusieurs citoyens, craignant la fermeture de notre point de service, ont eu l'idée de former un comité de vigilance. Sous la responsabilité du conseil municipal, une rencontre s'est tenue

le 22 octobre dernier et des personnes seront désignées à travailler sur ce dossier.

Suite à la légalisation du cannabis, les membres du comité de travail pour la révision du Règlement sur la qualité de vie (qui est applicable en bonne partie par la Sûreté du Québec) se sont réunis le 9 octobre dernier. Ce comité est composé de représentants des municipalités locales, de la MRC et de la Sûreté du Québec. Des modifications sont à prévoir à ce règlement municipal.

Soyons prudent.

Denis Santerre, maire



### À DONNER

**L**a Municipalité de Baie-des-Sables désire se départir du grand téléviseur analogique sur roulette du centre communautaire.

Les personnes ou les organismes intéressés doivent téléphoner au bureau municipal au 418 772-6218 aux heures d'ouverture afin de manifester leur intérêt.

**L**e prochain bulletin vous parviendra le **30 novembre** et la date de tombée des articles sera le **22 novembre 2018**.

### EN NOVEMBRE

- ◆ Le 4, retour à l'heure normale
- ◆ Le 11, Jour du Souvenir et brunch au centre communautaire dès 9 h 30
- ◆ Le 15, clinique de vaccination au centre communautaire dès 9 h
- ◆ Le 18, OLO et salon du cadeau au centre communautaire
- ◆ Le 22, Thanksgiving (Action de grâces aux États-Unis)

### DANS CE NUMÉRO :

SÉANCE DU CONSEIL OCTOBRE 2018	2
BIBLIOTHÈQUE, COMITÉ CULTUREL, CLINIQUE DE VACCINATION	3
CHRONIQUE 150 <sup>e</sup> , CLUB DE SKI DE FOND, RÉSULTAT D'ÉLECTION	4
CONSEILS PRÉVENTIF DU MOIS, POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE	5
CERCLE DE FERMIERES, ALPHA DE LA MATANIE	6
AVIS PUBLIC, OBVNEBSL	7
CALENDRIER NOVEMBRE 2018	8

SÉANCE DU CONSEIL 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2018, VOTRE CONSEIL A RÉSOLU :

**D'adopter** le *Règlement n° 2018-02* relatif au code d'éthique et de déontologie des employés municipaux;

**D'autoriser** l'inscription du directeur général à l'activité de perfectionnement *Les contrats municipaux dans la foulée de l'adoption des projets de la loi 122, 155 et 108* offerte par l'ADMQ qui aura lieu à Matane le 7 novembre 2018 au montant de 307 \$ plus les taxes;

**De retenir** la soumission de *Entreprise Daniel Duchaine* de 1 125,95 \$ plus les taxes pour le déneigement du stationnement de l'édifice municipal et de l'accès à la station d'épuration des eaux usées pour la saison hivernale 2018-2019;

**D'adopter** le *Règlement n° 2018-03* décrétant l'acquisition d'un camion de service et un emprunt de 125 000 \$;

**D'accepter** conditionnellement la soumission la plus base, soit celle de *Villeneuve Ford* de Matane de 85 771,35 \$ taxes incluses pour l'acquisition d'un camion de service de marque Ford modèle F-550 XL de l'année 2019;

**D'accepter** la soumission de *Bouffard Sanitaire inc.* de 24 483,20 \$ plus les taxes pour le traitement des matières recyclables pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2021;

**D'accepter** la soumission de *Bouffard Sanitaire inc.* pour la collecte et le transport des matières résiduelles de 106 547,10 \$ taxes incluses pour les années 2019 à 2021 inclusivement;

**D'accepter** la demande de dérogation mineure n° 2018-01 formulée par madame Julie Potvin et monsieur Thierry Trigaux ayant comme objet d'autoriser le lotissement et la séparation du lot résidentiel du reste des terres à vocation agricole et de rendre conforme la remise existante à usage agricole sur l'immeuble situé au 534, 5<sup>e</sup> Rang Ouest;

**D'accepter** avec conditions la demande de dérogation mineure n° 2018-02 formulée par la Ferme Annick inc. ayant comme objet d'autoriser la construction d'un bâtiment d'élevage, combinant une laiterie et une étable, sur l'immeuble situé au 497, 4<sup>e</sup> Rang Est;

**De mandater** le service d'urbanisme de la MRC de La Matanie à préparer un projet de règlement modifiant la réglementation actuelle afin d'autoriser l'utilisation de pneus dans les fondations de bâtiment complémentaire à usage résidentiel et les serres en général;

**D'accorder** un délai supplémentaire jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2019 aux propriétaires du

24, rue de la Mer (Martinet) afin de retirer toutes les enseignes et les affiches se trouvant sur le terrain ou le bâtiment à moins d'utiliser ces enseignes pour l'exploitation d'un nouveau commerce conforme à la réglementation et de sécuriser le chemin privé;

**De nommer** les personnes au sein du comité coordonnateur du Plan de développement local 2015-2018 : messieurs Denis Santerre et Jean Thivierge, mesdames Véronique Lamarre, Gabrielle Trigaux et Diane Lavoie;

**De nommer** les personnes au sein du comité de suivi de la Politique municipalité amis des aînés (MADA) 2015-2018 : messieurs Denis Santerre, Gilles Ratté, Éric Chamberland, Régis Dionne et mesdames Huguette Marcoux et Janine Chamberland

**De nommer** les personnes au sein du comité de suivi de la Politique familiale municipale : mesdames Odette Simoneau, Véronique Lamarre, Suzy Bergeron et Chantale Ouellet;

**D'autoriser** la demande de soutien financier dans le cadre du *Programme de soutien à des projets de garde pendant la période estivale*

2019;

**D'accepter** l'addenda à l'entente de gestion des équipements et des infrastructures supralocaux qui consiste à modifier l'article 6 afin que le MRC de La Matanie perçoive dorénavant les quotes-parts des municipalités (raison : traitement fiscal);

**D'autoriser** la cession du souffleur à neige de marque John Deere de 3 047,98 \$ taxes incluses à monsieur Marius Philibert de Saint-René-de-Matane.

POINTS À L'ORDRE DU JOUR  
LE 5 NOVEMBRE 2018

- Nomination du maire suppléant;
- Dépôt de l'état des revenus et des dépenses au 30 septembre 2018;
- Établissement du calendrier 2019 des séances ordinaires du conseil municipal;
- Fermeture du bureau municipal pour la période des Fêtes;
- Adoption du rapport annuel 2017 sur la gestion de l'eau potable;
- Orientation pour le traitement des matières organiques (Ville de Matane)
- Dépôt de l'étude préliminaire relative à la réfection du quai de Baie-des-Sables.

## DES NOUVELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE

La collection tournante nous quittera bientôt le 7 novembre prochain et avec elle s'en ira la lunette réalité virtuelle *Oculus*. Vous avez jusqu'à cette date pour venir explorer la mer, le ciel, le monde de Disney ou le monde des dinosaures.

Nous avons rencontré madame Annie Marcoux de l'école et en novembre commenceront des visites régulières des élèves de l'école. Elles se feront probablement les jeudis en avant-midi ou en après-midi, une fois par mois. Contes pour les petits et expositions spéciales seront au rendez-vous.

Nous avons reçu encore plusieurs dons de livres venez voir et consulter.

**L'automne** : la saison idéale pour entreprendre la lecture d'une bonne série ou d'un long roman emmitoufflé dans une chaude couverture... un chocolat chaud avec ça?

Françoise Vaillancourt, responsable

## LE COMITÉ CULTUREL

La municipalité vous invite à venir célébrer l'inauguration de la salle fraîchement rénovée du centre communautaire Gabriel-Raymond le **samedi 1<sup>er</sup> décembre 2018**.

Un spectacle super dynamique du chanteur et pianiste de la région GUY CARDINAL.

Un vin d'honneur sera offert à tous entre 19 h et 19 h 45 et le spectacle débutera à 20 h.

L'entrée est gratuite, mais vous devrez tout de même vous procurer des billets d'entrée au bureau municipal à partir du lundi 5 novembre (4 max par personne).

Contribution volontaire - Service de bar

Le comité culturel de Baie-des-Sables conjointement avec le Club des 50 ans et + seront là pour vous servir et faire en sorte que cette soirée soit pour vous l'occasion de fêter ce lieu rassembleur dans notre village.

Odette Simoneau, présidente

## PETIT COIN DE RÉFLEXION

« Comme est novembre, tel sera mars »

Anonyme

Attention au changement d'heure.



Chic, cette nuit, on dort une heure de plus.

## CAMPAGNE DE VACCINATION 2018

Jeudi 15 novembre 2018 de 9 h à 11 h 30 et de 13 h à 15 h au centre communautaire Gabriel-Raymond, clinique de vaccination antigrippale.

Prévoir porter des vêtements adaptés soit blouse, chemise ou chandail à manches courtes et amples.

Le vaccin est offert gratuitement :

- aux personnes de 60 ans et plus;
- aux enfants de 6 à 23 mois;
- aux familles et aux personnes prenant soin des enfants de 0 à 23 mois;
- aux personnes souffrant d'une maladie chronique et à leurs proches;
- aux personnes présentant des problèmes d'obésité importante;
- aux femmes enceintes en bonne santé qui sont au 2<sup>e</sup> ou au 3<sup>e</sup> trimestre de grossesse;
- aux travailleurs de la santé qui oeuvrent dans un établissement/installation qui donne ou fournit des soins de santé à des patients ou aux travailleurs de la santé qui, dans le cadre de leurs activités, ont des contacts avec les personnes à risques. Le terme *Travailleur de la santé* regroupe les employés salariés, les médecins, les stagiaires et les bénévoles.

Nous vous rappelons que le vaccin constitue le meilleur moyen de protection contre la grippe saisonnière et ses complications potentielles.

Vous êtes invité à **prendre rendez-vous** sur le site Internet [www.ciass-bsl.gouv.qc.ca/grippe](http://www.ciass-bsl.gouv.qc.ca/grippe) ou téléphonez sans frais de 8 h à 16 h du lundi au vendredi au **1 866 445-0601**. Merci de votre collaboration!

## CAHIER RÉUSSITE

**MA Réussite**  
**GRATUIT POUR LE BSL !**  
 LES CAHIERS MA RÉUSSITE  
 5 parutions numériques par année pour outiller les jeunes de 12 à 18 ans + en matière de Bien-être et d'avenir  
 Apprendre à se budgeter, des trucs santé pour garder le moral et la forme, des idées lectures et des conseils d'orientation. Voilà certains des sujets dont parleront nos spécialistes à vos jeunes!  
 Pour recevoir 5 parutions numériques gratuitement !  
 418-735-5203 / [mareussite.net/nous-joindre](http://mareussite.net/nous-joindre)

Vous pouvez télécharger votre cahier à [www.mareussite.net/telechargement-bsl](http://www.mareussite.net/telechargement-bsl)

CHRONIQUE DU 150<sup>E</sup>: L'AQUEDUC ET L'ÉGOUT À BAIE-DES-SABLES EN 2004

À la suite d'un investissement de 6 256 000 \$, environ 420 des 650 résidents du village de Baie-des-Sables bénéficieront d'un réseau d'aqueduc et d'égout, éliminant du même coup leurs problèmes d'approvisionnement en eau. Les travaux devraient débuter en mai pour prendre fin en novembre 2004.

« Baie-des-Sables est sans aucun doute le dernier village du Bas-St-Laurent installé le long de la route 132 à ne pas profiter encore d'un tel réseau. Il y a pourtant eu des démarches depuis 40 ans. Pour toutes sortes de raisons, notamment pour se conformer à diverses normes, elles n'ont jamais abouti. Cette fois, soutient le maire Jacques Couillard, c'est pour de bon. »

### Aide confirmée par la députée

La députée de Matane, Nancy Charest, a confirmé lundi le versement de 4 238 327 \$ en marge du programme d'infrastructure Québec-Municipalités. Elle permettra l'alimentation en eau potable, sa distribution ainsi que la collecte et le traite-

ment des eaux usées.

Pour elle, la mise en place d'un réseau d'égout desservant environ 420 personnes améliorera la salubrité publique et la qualité de l'environnement. C'est un événement qui aura des retombées directes sur la santé de cette communauté.

### Entre 600 \$ et 800 \$ annuellement

Les résidents du village de la partie au nord de la route 132 paieront, entre 600 \$ et 800 \$ annuellement, pendant 20 ans. Tous les résidents du village devront verser 12 cents du 100 \$ d'évaluation foncière. Comme une résidence moyenne est estimée à 41 000 \$, il leur en coûtera environ une cinquantaine de dollars chaque année.

Ceux qui ne sont pas desservis n'ont aucun mot à dire dans cette décision de la municipalité puisque leur contribution est moindre que 25 % des coûts du projet. En fait, elle est de 15 %, précise le maire

Couillard.

### Nature des travaux

Les travaux d'approvisionnement incluent la recherche d'eau souterraine, la construction de deux puits, la mise en place d'un système de traitement et l'installation de conduites d'alimentation.

Pour ce qui est de la distribution, les travaux nécessitent la mise en place de conduites d'aqueduc. Les travaux de collecte des eaux usées comprennent la construction d'un poste de pompage et d'une conduite de refoulement ainsi que l'installation de conduites d'égout domestique.

Enfin, les travaux d'interception et de traitement des eaux usées consistent en la construction d'un poste de pompage, d'une conduite de refoulement, d'une station d'épuration et d'un émissaire.

**Source : le journal La Voix Gaspésienne, mercredi 12 novembre 2003.**

### CLUB DE SKI DE FOND

Le conseil d'administration du Club de ski de fond tiendra sa première réunion de la saison le lundi 29 octobre.

En 2019, Baie-des-Sables célébrera son 150<sup>e</sup> anniversaire, mais pour le Club de ski de fond, ce sera, en plus modeste, son 30<sup>e</sup> anniversaire d'incorporation. Ce qui sera souligné dans nos communiqués et nos publications à venir.

Les activités de préparation de la saison sont également à l'ordre du jour telles des travaux de rénovation du chalet et le nettoyage des pistes, un atelier de fartage et une soirée d'information sur les techniques et les équipements, de même que la date et la préparation de l'assemblée générale annuelle.

Surveillez nos prochains communiqués sur ces activités à venir.

Michel Hébert président

### Avis public du résultat de l'élection partielle

Scrutin du  
2018 | 11 | 18  
année mois jour

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par

Adam Coulombe, président d'élection  
Prénom Nom

que, après avoir pris connaissance des résultats complets de l'élection, les personnes suivantes ont été proclamées élues aux postes ci-après mentionnés :

Poste	District, quartier ou numéro de poste	Appartenance politique (le cas échéant)	Nom de la personne proclamée élue
Conseiller	5	----	Alain Leprince

Signature

Donné à Baie-des-Sables le 2018 | 10 | 22  
Municipalité année mois jour

Adam Coulombe  
Président d'élection



**11 novembre :  
Jour du Souvenir**

## CONSEILS PRÉVENTIFS DU MOIS

**E**n cuisine, il y a des milliards de façons pour préparer des plats.

Pour ce mois de novembre, nous vous proposons une « recette gagnante » qui vous tiendra loin du danger!

Quelques statistiques pour débiter...

Voici les dernières statistiques d'incendies déclarés au Québec pour le milieu résidentiel :

**54,6 %** des incendies ont débuté dans les pièces habitées des résidences (cuisine, chambre à coucher, etc.).

De ce nombre :

- **27,6 %** des incendies ont débuté dans le coin-cuisine;
- **25,3 %** des incendies ont débuté suite à l'utilisation d'un appareil de cuisson;

Mais surtout,

- **24,7 % de ces incendies ont comme cause probable l'erreur humaine.**

Autrement dit, **près de la moitié des incendies** résidentiels sont **causés par une distraction ou une mauvaise utilisation d'un appareil**. Bien que ce chiffre ne s'applique pas nécessairement à tous les incendies de cuisson, il illustre bien qu'il est important d'avoir des comportements sécuritaires et préventifs.

### LA CUISINIÈRE

Voici plusieurs gestes faciles à faire concernant l'utilisation de votre cuisinière :

Pendant l'utilisation, assurez-vous de :

- Utilisez une minuterie pour éviter les oublis;
- **Ne laissez pas vos appareils de cuisson fonctionner sans surveillance** et assurez-vous de les éteindre une fois l'utilisation terminée;
- Gardez vos couvercles de chaudron ainsi que vos mitaines de four à proximité;
- Utilisez un chaudron approprié à la taille de l'élément chauffant; une moins grande surface de l'élément chauffant sera exposée en cas de débordement;
- Prenez l'habitude de positionner vos manches de chaudrons et poêle vers les côtés ou vers le fond de la cuisinière;
- Ne portez pas de vêtements amples, ceux-ci pouvant s'accrocher dans vos instruments de cuisine.

Avant et après avoir utilisé votre cuisinière, pensez à :

- Gardez votre cuisinière, éléments chauffants ainsi que four le plus propre possible. Plus il y a des résidus, plus les risques d'incendie sont grands. **Ne pas négliger sa hotte de cuisine également;**
- Installez vos articles en papier, tissus et plastiques loin des éléments chauffants (serviettes, papiers, essuie-tout, etc.);
- Ne pas utiliser le four comme espace de rangement, ni le dessus de votre cuisinière.

### POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE - NOUVEAUX MEMBRES RECHERCHÉS

**L**e comité de suivi de la Politique familiale souhaite accueillir un nouveau membre pour compléter son équipe. Les adolescents sont bienvenus à nous joindre également!

Ce qui implique un engagement dans ce comité :

- Le comité de suivi se réunit deux fois par année;
- Son rôle est d'être le gardien des actions prévues au plan d'action et de relayer l'information entre les différents partenaires, la municipa-

lité et le présent comité de suivi;

- La conseillère en développement rural de la MRC anime les rencontres et fait les comptes rendus et les convocations;
- La prochaine rencontre de suivi est prévue en mars. Les réunions ont lieu en soirée au bureau municipal de Baie-des-Sables.

Pour signaler votre intérêt ou pour information, communiquez avec madame Véronique Lamarre, responsable des questions familiales au 418

5 5 6 - 9 4 4 6 o u v e -  
ro2.lamarre@gmail.com

Rappelons que la Politique famille et son plan d'action sont disponibles à l'adresse suivante : <http://bit.ly/2SF0QJB> et en version papier au bureau municipal.

Votre comité famille : mesdames Véronique Lamarre, Suzy Bergeron, Chantal Ouellet et Odette Simoneau

Maggie Beaulieu-Pelletier, chargée de projet

## LE COIN DES FERMÈRES

Bonjour à toutes et à tous,

Voilà novembre est là et chacun finalise leurs derniers préparatifs pour l'hiver qui est à nos portes.

Aux Fermières les choses vont bon train aussi. Les réunions mensuelles pour les membres ont repris en septembre au cercle. Les membres du conseil d'administration local (CAL) ont assisté à la réunion d'automne à Sainte-Luce et il y a aussi eu la journée de formation pour les artisanes voulant participer aux concours de la Fédération ainsi qu'au concours provincial. Cette année, plusieurs classes sont au programme.

Classe tissage : serviette de plage;

Classe couture : châle tendance;

Classe fantaisie : bas de Noël (broderie suédoise);

Concours spécial : cache-cou (crochet tunisien);

Concours jeune fermière : foulard tri-

coté à rayures;

Volet Artisanat jeunesse : capteur de rêve.

Le **dimanche 18 novembre de 10 h à 16 h**, nous aurons la campagne de financement pour OLO (Oeufs, Lait, Oranges) qui est une de nos œuvres visant à aider les femmes enceintes vivant des difficultés et comme chaque année le salon du cadeau de Noël. Nous avons ajouté quelques petites nouveautés cette année, donc inscrivez cette date à votre agenda et venez nous visiter et par la même occasion prendre un café et une petite douceur avec nous. Tous les profits de cette journée iront à OLO.

Il en coûte 300 \$ pour subventionner un bébé. L'an dernier nous en avons amassé pour deux. Notre ambition cette année est pour trois bébés... nous ne pourrons l'accomplir sans votre aide.

Nous avons eu en septembre le tirage

de notre loterie annuelle, les gagnantes sont :

1<sup>er</sup> prix couverture de laine : madame Léonie Beaulieu

2<sup>e</sup> prix, nappe bistrot : madame Maggie Beaulieu-Pelletier

3<sup>e</sup> prix, 50 \$ restaurant le Matelot : madame Isabelle Têtu

4<sup>e</sup> prix, essuie-vaisselles et mopette : madame Odette Simoneau

Nous vous remercions pour votre encouragement et votre générosité. Je tiens à remercier le comité des loisirs et monsieur Paul-Henri Ratté pour leur généreuse donation.

Bon mois de novembre et portez-vous bien!

Odette St-Laurent, présidente

P.-S. – **Le 18 novembre**, les jeunes et les moins jeunes pourront nous aider à décorer l'arbre de Noël.

## ALPHA DE LA MATANIE : ALPHABÉTISATION POPULAIRE

Alpha de La Matanie, notre lutte est contre l'analphabétisme à tous les niveaux.

Dans un contexte d'alphabétisation populaire, nos ateliers sont offerts gratuitement à toutes les personnes de 16 ans et plus désirant apprendre à son rythme. En petits groupes empreints d'une ambiance chaleureuse et stimulante afin de favoriser l'apprentissage, nous offrons nos ateliers adaptés aux besoins et aux intérêts de chacun.

**Nous offrons nos ateliers gratuitement dans les municipalités.**

Parmi nos ateliers, nous retrouvons

ceux-ci :

- ◆ Lecture approfondie : pour augmenter vos compétences en lecture et mieux comprendre ce que vous lisez;
- ◆ Français : pour apprendre et améliorer votre français écrit et oral;
- ◆ Mathématiques : pour apprendre et améliorer vos compétences en calcul;
- ◆ Informatiques : pour vous initier à l'informatique nous offrons les ateliers : Windows 7 et 10, Facebook, tablette Android et iPad;
- ◆ Projet commun : pour proposer,

participer et réaliser un projet en groupe.

Nous sommes situés au 311, rue Fournier à Matane. Vous pouvez nous rejoindre au 418 566-9325 ou par courriel au [lagigogneal-pha@gmail.com](mailto:lagigogneal-pha@gmail.com)

Renée Dionne, coordonnatrice pour Alpha de La Matanie



**AVIS PUBLIC**  
**PUBLICATION DES RÈGLEMENTS 2008-04-1, 2008-05-4, 2008-06-5 ET 2008-11-4**

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le conseil municipal a adopté le **13 août 2018** le Règlement **2008-05-4** modifiant le Plan d'urbanisme n° 2008-05 afin de mettre à jour certaines données, modifier les limites de l'affectation industrielle et assurer la concordance aux modifications du schéma d'aménagement et de développement de la MRC de La Matanie.

En résumé, ce projet de modification du Plan d'urbanisme consiste à :

- Agrandir l'affectation industrielle légère;
- Mettre à jour les données concernant le transport collectif, les contraintes anthropiques, les équipements et infrastructures importants, les territoires d'intérêt, les milieux forestiers et le milieu naturel sur le territoire;
- Ajouter un chapitre concernant la protection et la mise en valeur des paysages.

Le conseil municipal a également adopté lors de la même séance les règlements suivants :

Règlement **2008-04-1** modifiant le règlement sur les projets particuliers de construction, modification ou occupation d'un immeuble 2008-04 afin d'étendre le territoire assujéti à la zone agricole;

Règlement **2008-06-5** modifiant le règlement de zonage numéro 2008-06 afin d'autoriser toutes les activités des groupes d'usages « industrie artisanale » et « industrie légère » dans la zone 16-II et d'assurer leur intégration paysagère par des mesures d'atténuation des impacts visuels, d'assouplir les normes de vente de garage, d'autoriser la vente d'alcool pour certains événements dans les zones à dominance communautaire et de loisirs, ainsi que d'assurer la concordance au schéma d'aménagement et de développement de la MRC de La Matanie;

Règlement **2008-11-4** modifiant le règlement concernant l'inspection des bâtiments ainsi que l'émission des différents permis et certificats 2008-11 afin de retirer l'exigence de certificat d'autorisation pour la vente de bien domestique, d'intégrer des pouvoirs conférés à l'inspecteur par la loi et de préciser le contenu de la documentation exigible dans les secteurs à risque d'érosion du fleuve Saint-Laurent.

Les règlements susmentionnés ont reçu l'approbation du conseil de la MRC de La Matanie le 26 septembre 2018. Ces règlements sont déposés au bureau du soussigné, situé au 20, rue du Couvent à Baie-des-Sables (Québec), où toute personne intéressée peut en prendre connaissance;

Les règlements **2008-04-1, 2008-05-4, 2008-06-5 et 2008-11-4** prennent effet à la date de la délivrance du certificat de conformité à leur égard, soit le 27 septembre 2018.

Donné à Baie-des-Sables (Québec), ce 5 octobre 2018.

Adam Coulombe, g.m.a., directeur général et secrétaire-trésorier

**Le saviez-vous?**



Photo : <https://bit.ly/2N5mroQ>



Les sols imperméables ont des répercussions sur l'environnement en diminuant l'infiltration de l'eau dans le sol et en augmentant le ruissellement.

Voici quelques surfaces imperméables souvent observées :

- Stationnement en asphalte
- Toiture
- Sol nu (sans végétaux)
- Sol compacté
- Terrasse en béton
- Longue pente abrupte

Pour pallier à cette problématique :

- Végétalisez votre terrain
- Limitez la surface de votre stationnement
- Privilégiez les surfaces perméables pour votre entrée (ex : gravier)
- Dirigez l'eau de la gouttière vers une plate-bande ou un baril

Pour en savoir plus, consultez les *Fiches sur l'aménagement et l'entretien des propriétés résidentielles* sur notre site internet <http://obv.nordestbsl.org/projets-lacs-villegiature.html>

**Attention au changement d'heure.**



Chic, cette nuit,  
on dort une heure de plus.

**Le dimanche  
4 novembre**

# NOVEMBRE 2018

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1 <sup>er</sup> novembre : date limite pour les exploitants de carrière et de sablière					
4  Attention au changement d'heure. C'est l'heure de l'heure. en écriture, heure de plus.	5  Séance du conseil à 20 h	6	7	8 	9	10
11 jour du Souvenir Brunch au centre communautaire dès 9 h 30	12 	13	14	15  Clinique de vaccination au centre communautaire dès 9 h	16	17
18 OLO et salon du cadeau au centre communautaire dès 10 h	19 	20	21	22  Date de tombée des articles pour le bulletin	23	24
25 	26 	27	28	29	30 Sortie du bulletin	
Matières résiduelles	 Matières recyclables	 Bibliothèque de 15 h 30 à 18 h 30	 Bibliothèque de 15 h 30 à 18 h 30	 Bibliothèque de 15 h 30 à 18 h 30	 Bibliothèque de 15 h 30 à 18 h 30	 Bureau municipal fermé

VOIR LES MESSAGES À L'INTÉRIEUR POUR PLUS DE DÉTAILS CONCERNANT CES ACTIVITÉS